

# 4NP.06

Mesure reprise : -

Mise en service d'un bateau sur le lac de Schiffenen

Coûts : CHF  
120'000

Paquet de mesures sans demande de contribution forfaitaire  
Nature et paysage

Priorité : A



## Objectifs

- Développer un itinéraire lacustre permettant de relier les espaces naturels et de loisirs d'agglomération de la Sarine et des marais de Düdingen / Schiffenen
- Améliorer l'offre touristique en mettant en valeur les atouts culturels et patrimoniaux dans le périmètre de la liaison d'environ 12 km, à cheval entre trois districts : centre médiéval de la Vieille-Ville de Fribourg (Sarine), l'Ermitage de la Madeleine (Singine), le Château de Barberêche (Lac), barrage de Schiffenen (Singine/Lac)
- Sensibiliser la population et les touristes aux qualités paysagères et naturelles dans l'écosystème le long de l'itinéraire

## Opportunité

Conformément au volet Nature et Paysage du PA4, cette mesure vise à affirmer les sites d'intérêt touristique et à les valoriser dans le cadre d'une stratégie paysagère intégrée. Ainsi, la mise en service d'un bateau électrique sur le lac de Schiffenen contribue à structurer l'offre en matière d'activités touristiques et de loisirs en développant un parcours expérientiel entre les espaces naturels et de loisirs d'agglomération de la Sarine et des marais de Düdingen / Schiffenen.

Cette mesure vise à développer une nouvelle offre touristique en reliant les principaux sites concentrant une richesse importante de patrimoine historique, culturel et industriel. C'est une manière de valoriser le centre médiéval qui correspond au périmètre du site touristique de la Vieille-Ville de Fribourg ainsi que le périmètre urbain de l'agglomération de Fribourg défini par le PDCant en tant que pôle touristiques cantonal.

Cette mesure permet de constituer une première infrastructure dans l'agglomération dans le domaine du tourisme lacustre. En traversant trois districts du canton de Fribourg, cette mesure offre une liaison par un moyen de transport durable, ludique et innovant.

Cette mesure permettra également de sensibiliser la population aux aspects directement liés aux valeurs naturelles et paysagères.

Par un renforcement des liaisons entre deux espaces naturels et de loisirs à intérêt touristique au sens de la stratégie Nature et Paysage du PA4, cette mesure contribue à valoriser les espaces ouverts qui se trouvent à proximité des zones urbanisées (CE2.2). Cette mesure permet également d'améliorer la qualité du système de transport (CE1) en diversifiant les possibilités de déplacement au sein du territoire de l'agglomération.

Une offre en espaces ouverts de qualité joue un rôle majeur dans la viabilité du processus de développement vers l'intérieur. L'amélioration et la diversification de l'accessibilité des espaces ouverts sis à proximité des territoires urbanisés est ainsi une mesure d'accompagnement à la densification de la zone à bâtir promue par le PA4 (MOCA5).

#### Responsable de la mise en œuvre

- Fribourg Tourisme et Région
- Düdingen Tourismus

#### Clé de répartition du financement

- Fribourg Tourisme et Région
- Agglomération de Fribourg
- Groupe E

#### Coordination nécessaire

- Agglomération de Fribourg
- Groupe E
- Commune de Fribourg
- Commune de Düdingen

#### Prêt à être réalisé et cofinancé

- Etude de faisabilité (en annexe)
- Engagements des communes à réaliser les mesures

**Mesure référence :** Indirectement liée à liée à la mesure 4NP.04.01

#### Calendrier

SIA	10	20	30	Crédit	Permis	40	50
Année	2020	2021	2023	2023	2023	2024	2024

#### Environnement

-

#### Données quantitatives

-